



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 03 SEPTEMBRE 2024

(202409D001) Adhésion au contrat groupe « Prévoyance » proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de Charente Maritime

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et à l'unanimité décide de :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer une déclaration d'intention pour rejoindre le groupement

(202409D002) Échange de terrain avec soulte

La Commune procède à un échange de terrain, il en ressort une différence de 437€ en faveur de l'autre partie.

(202409D003) Salle du Conseil – choix du système de chauffage

Après avoir étudié l'offre le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider le devis de la SARL PETIOT d'un montant de 12 172,52€HT.

(202409D004) Renouvellement de la convention avec le groupe « La Poste » pour la présence de l'agence postale communale

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et à l'unanimité décide de :

- Renouveler la convention pour 9 ans avec le groupe La Poste,
- De maintenir les horaires actuels à savoir du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 soit 15 heures/semaine,

(202409D005) Création de la voirie parallèle à la Route Romaine

L'appellation de cette voie sera définie ultérieurement.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et à l'unanimité décide :

- D'acter le démarrage des travaux
- De fixer la fin des travaux au 31/12/2024

(202409D006) Achat de la Mare et du réseau de fossés à la Tillée

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et à l'unanimité décide :

- D'accepter l'achat de la mare de la Tillée pour l'euro symbolique ;
- De valider l'acquisition du fossé présent sur la parcelle AP 474 au prix de 5€/m²

LE MAIRE

PASCAL GILLARD